

## PROCÈS-VERBAL

### de la première séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Jean-XXIII

Date : Le mardi 2 octobre 2018  
Heure : 19 h  
Lieu : école Jean-XXIII, local 205

#### SONT PRÉSENTS :

Isabelle Desmeules	Directrice
Caroline Vallerand	Parent, présidente
Audrée Fortier	Parent
Laurent Lamalice	Parent
Nadine Robitaille	Parent
Karine Thériault	Parent
Jean-François Carrier	Enseignant
Isabelle Grenier	Enseignante
Olivier Mathieu	Enseignant
Claudia Cloutier	Responsable du service de garde
Julie Ouellet	Employée de soutien

SONT ABSENTS : Julie Gleeton Représentante de la communauté

#### 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Présences et quorum (11 membres, dont 5 parents).

La séance est ouverte à 19 h.

#### 2. Accueil des nouveaux membres du conseil d'établissement

Madame Isabelle Desmeules souhaite la bienvenue à tous les membres présents et les remercie pour leur engagement et leur implication. Puisqu'il y a de nouveaux membres au sein du conseil d'établissement, elle propose de faire un tour de table afin que chaque membre puisse se présenter.

### **3. Élection de la présidence du conseil d'établissement**

M<sup>me</sup> Caroline Vallerand se propose comme présidente. Tous les membres sont en accord avec cette proposition.

Il est proposé par Mme Karine Thériault et appuyé par Mme Aurée Fortier d'adopter à la présidence du CÉ, Mme Caroline Vallerand.

CÉ -18 – 19 - 01

**Adopté à l'unanimité**

### **4. Période de question du public**

Il n'y a aucun public.

### **5. Déclaration de conflit d'intérêts**

Mme Isabelle Desmeules invite les membres à compléter le formulaire de déclaration de conflit d'intérêts et à lui remettre.

### **6. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Mme Vallerand nous fait la lecture de l'ordre du jour de la séance du 2 octobre 2018. Deux points sont ajoutés : agenda scolaire et brigadiers scolaires.

Il est proposé par Mme Nadine Robitaille et appuyé par Julie Ouellet d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts.

CÉ -18 – 19 - 02

**Adopté à l'unanimité**

### **7. Nomination d'une secrétaire pour la prise de notes**

Mme Claudia Cloutier prendra les notes lors des séances du conseil d'établissement. Les autres membres se portent aussi volontaires pour la prise de notes, si cela était nécessaire.

### **8. Nomination de représentants de la communauté**

Madame Julie Gleeton a accepté d'assister aux séances du conseil d'établissement à titre de représentante du centre de loisirs Duberger/Les Saules. Elle sera présente lors de la prochaine séance.

### **9. Adoption du procès-verbal du 11 juin 2018**

Le procès-verbal est conforme aux propos tenus lors de la sixième séance du conseil d'établissement. Quelques

coquilles sont énumérées. Elles seront corrigées.

CÉ -18 – 19 - 03

Adopté à l'unanimité

## 10. Suivis du procès-verbal du 11 juin 2018

Point 5 – Budget de l'école 2018-2019. Claudia Larivière et Brigitte Morin se partagent la tâche d'orthopédagogue (8 jours/cycle). Brigitte Morin offre le service d'orthopédagogie en classe auprès de tous les élèves de l'école. July Falardeau, neuropsychologue travaille 3 jours/cycle. Il reste une seule demande datée de 2014. Elle ne sera pas fermée, mais n'a pas été réactivée par les enseignants. Trois demandes datées de 2015 n'ont pas été réactivées. Les dossiers restent ouverts. Madame Falardeau fera les suivis pour les demandes datées de 2017-2018. L'intention est de rendre la liste des demandes à jour. Madame Caroline Lyonnais offrira les services d'orthophonie à l'école (1,5 jour/cycle). Madame Maryse Leblanc, TES-école est de retour. Elle travaille 25 hres/semaine. Marie-Josée Bacon-Duval, TES travaille 10 hres /semaine au préscolaire.

Le service d'aide individualisée reprendra vers la 3<sup>e</sup> semaine du mois d'octobre.

Des conférences seront offertes auprès des parents encore cette année.

Point 15 – Achat d'équipements numériques. L'équipe enseignante a décidé d'acheter des robots avec les sommes allouées par la mesure des combos numériques au printemps dernier. Il est resté un montant d'argent qui servira à compléter notre flotte d'équipements numériques, dès cet automne.

## 11. Règles de régie interne

Mme Isabelle Desmeules fait la lecture des règles de régie interne. Quelques coquilles sont identifiées. Elles seront corrigées. L'ensemble du document restera pareil à celui de l'année précédente. Ce document sera remis lors de la prochaine séance du conseil d'établissement et devra rester dans la pochette des membres du conseil d'établissement.

Il est proposé par Mme Isabelle Grenier et appuyé par M. Jean-François Carrier d'approuver les *Règles de régie interne*.

CÉ -18 – 19 - 04

Adopté à l'unanimité

## 12. Calendrier des rencontres

Les rencontres auront lieu les lundis de 19 h à 21 h, au local 205 à l'école Jean-XXIII.

- 2 octobre 2018
- 3 décembre 2018
- 11 février 2019
- 29 avril 2019
- 27 mai 2019

- 10 juin 2019

Il est proposé par Mme Karine Thériault et appuyé par Mme Nadine Robitaille d'adopter le calendrier des rencontres 2018-2019.

CÉ -18 – 19 - 05

**Adopté à l'unanimité**

### **13. Budget de fonctionnement du conseil d'établissement**

Le budget de fonctionnement du conseil d'établissement est de 855 \$ pour l'année 2018-2019. Un surplus de 857 \$ du budget de l'année dernière s'ajoute à ce montant. Le montant total du budget est donc de 1712\$. Madame Isabelle Desmeules propose que ces frais soient alloués pour la présente année :

- 50 \$ pour les frais de secrétariat à chacune des séances;
- 15 \$ pour les frais de gardiennage par séance et par membre si nécessaire;
- L'équivalent ½ journée de compensation à la 6<sup>e</sup> séance du conseil d'établissement pour les enseignants (168\$);
- Un budget sera alloué pour les photocopies (ODJ, procès-verbal, documents présentés, etc.);

Il est proposé par M. Olivier Mathieu et appuyé par Mme Aurée Fortier d'adopter le budget de fonctionnement du CÉ 2018-2019.

CÉ -18 – 19 - 06

**Adopté à l'unanimité**

### **14. Sorties scolaires 2018-2019**

Le Ministre a donné des balises concernant les sorties qui ne peuvent être facturées aux parents et celles qui peuvent l'être. Ainsi, les sorties qui sont en lien avec le Programme de formation de l'école québécoise ne doivent pas être payées par les parents. Ces sorties seront financées par les mesures suivantes : *Écoles inspirantes* (28,78\$/élève) et *Sorties scolaires en milieu culturel* (9,52\$/élève). Le volet – Culture à l'école permet de financer 65% du coût pour les activités culturelles (artiste, auteur à l'école). Les sorties récréatives, qui ne sont pas en lien avec le PFÉQ, pourront être facturées aux parents. Cependant, l'école devra offrir une alternative aux élèves qui ne participeront pas à ces activités.

Isabelle Desmeules présente les sorties scolaires qui ne seront pas chargées aux parents. Elle rencontrera à nouveau l'équipe enseignante afin de déterminer les activités récréatives qui pourraient être vécues au cours de l'année. Ces activités seront présentées lors d'une prochaine séance du conseil d'établissement.

Suite aux échanges entre les membres, un parent s'oppose à ce projet de sorties.

Il est proposé par M. Olivier Mathieu et appuyé par Mme Isabelle Grenier d'adopter les sorties scolaires 2018-2019.

## 15. Mot du représentant au Comité de parents

Puisque la première rencontre aura lieu le 10 octobre prochain, il n'y a aucun sujet.

## 16. Correspondance de la présidence

Il n'y a aucune correspondance.

## 17. Information du service de garde

Claudia Cloutier présente les activités parascolaires 2018-2019. Il y aura des cours d'instruments de musique offerts par le spécialiste de musique, M. Jean-Philippe Brassard. Des cours de violoncelle seront aussi offerts par l'école secondaire de la Camaradière. Les cours de danse pour le préscolaire seront encore offerts ainsi que le futsal, le soccer, le hockey cosom et la natation.

## 18. Information de la direction

- Mme Isabelle Desmeules remet le tableau intitulé *Les conseils d'établissement des écoles : Fonctions et pouvoirs* et en fait la lecture. Ce document permet de définir les sujets qui doivent être traités lors des séances du conseil.
- Le comité de pilotage se réunira 6 fois au cours de l'année scolaire. Le principal mandat de ce comité est de rédiger le *Projet éducatif 2019-2022*. Un point sera mis à l'ordre du jour de chacune des séances afin d'assurer une bonne communication entre l'école et le conseil d'établissement. Le projet éducatif devra être présenté et adopté par le conseil au printemps 2019.
- Le Ministre de l'Éducation a annoncé dans *l'Instruction annuelle 2018-2019* que les contenus en éducation à la sexualité seraient obligatoires au primaire dès l'automne 2018. La psychologue et la technicienne en éducation spécialisée seront en charge de ce dossier, cette année. Les enseignants(es) souhaitant animer des contenus en classe pourront le faire. Le MEES a fourni un document s'adressant aux parents afin de présenter ces informations. Mme Isabelle Desmeules fera l'envoi d'ici quelques jours auprès des parents de l'école.
- Les enseignantes du 3<sup>e</sup> cycle ont l'obligation, depuis septembre 2017, de dispenser graduellement des contenus en *Orientation scolaire et professionnelle (COSP)*. Les enseignantes de 5<sup>e</sup> année offriront des activités d'apprentissage touchant 3 axes de même que les enseignantes de 6<sup>e</sup> année. Les services éducatifs des jeunes offrent un accompagnement et du matériel d'apprentissage pour l'ensemble des contenus.
- Les élèves ont participé à la course *Le grand défoulement* de la fondation québécoise du cancer, le

vendredi 28 septembre dernier. Ce fut une très belle activité. Elle a été précédée du lancement officiel de la 22<sup>e</sup> journée de la culture. Les élèves ont chanté la chanson *Le monde est à nous*, d'Alex Nevsky. Une vidéo a été enregistrée et transmise à la commission scolaire qui l'a déposée sur leur page Facebook. Mme Marjorie Rancourt, enseignante, a aussi déposé une vidéo enregistrée au même moment sur la plateforme Class Dojo.

## 19. Information des activités de l'OPP

Mme Julie Leclerc a participé à l'organisation de la course Le grand défilement en compagnie de Mme Johanne Munger.

## 20. Information du représentant de la communauté

Mme Julie Gleeton étant absente, il n'y a aucune information.

## 21. Autres points d'information

- Agendas scolaires : les élèves de 2<sup>e</sup> année ont reçu un agenda scolaire qui n'est pas adapté à leur âge. Ils ne peuvent inscrire eux-mêmes leurs leçons et leurs devoirs. Les parents demandent, pour la prochaine année scolaire, de remettre un agenda avec les règles de vie de l'école uniquement.
- Brigadiers scolaires : Certains coins de rue aux abords de l'école ne sont pas sécuritaires pour les enfants. Les rues Claisse et Antonin-Marquis ainsi que les rues Monaco et Robitaille sont problématiques. M. Lamalice demande s'il est possible d'avoir des brigadiers qui assureraient la sécurité des enfants. Cette démarche avait déjà été entreprise, il y a quelques années, et la demande n'avait pas été reçue favorablement. Il est convenu que madame Caroline Vallerand et madame Isabelle Desmeules se rencontreront pour rédiger une lettre et la faire parvenir à la personne responsable de ce dossier à la ville de Québec. Il est possible que le contexte ait changé depuis ce temps et que la demande devienne recevable.

## 22. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Aurée Fortier et appuyé par Mme Claudia Cloutier d'adopter la levée de la séance à

21 h.

CÉ -18 - 19 - 08

**Adopté à l'unanimité**

-----  
Caroline Vallerand, présidente

-----  
Isabelle Desmeules, directrice